

Conduite en sécurité d'un gerbeur accompagnant électrique avec CACES® R485 Catégories 1 et ou 2

Durée en heure(s) : A définir

Durée en jour(s) : A définir

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne débutante ou expérimentée.
Conducteur permanent ou occasionnel.
Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration...)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond aux critères suivants :

- Avoir connaissance de la langue française pour la compréhension des consignes ou autres.
- Bénéficiaire d'une aptitude médicale

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur et posséder les capacités physiques

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30 ou adaptée à la demande
De 6 à 12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur interne ou indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Gerbeur à conducteur accompagnant, palettier, camion, remorque, rampe de chargement, charges diverses,
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Lieu : 24 rue des Carriers Italiens 91350 GRIGNY ou site client
Délai d'accès 11 jours

Demande urgente nous contacter

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle

- Chaussure de sécurité
- Gilet haute visibilité de classe 2

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :
connaître la réglementation relative à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
Maîtriser la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs, Les responsabilités et qualités du conducteur de chariot.

Technologie des chariots automoteurs de manutention

Classification des chariots, Présentation des différents types des chariots et accessoires.

Description du chariot automoteur de manutention, Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,

Le centre de gravité - Notions d'équilibre,

Les types de palettes,

La maintenance - Consignes d'entretien.

Sécurité

La sécurité dans l'entreprise,

Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,

Manutention et stockage des produits dangereux, Identification des pictogrammes,

Règles particulières applicables à la conduite des chariots.

Utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant :

Les vérifications journalières,

La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, avec diverses charges.

Le stockage et le déstockage, le gerbage.

Le chargement et le déchargement de camion, les manipulations spéciales.

Fin de poste et maintenance.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique certificat INRS N° D-613-01

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la

compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une attestation de fin de formation sera remise au

participant précisant s'il a acquis ou non les

compétences visées.

Une feuille d'émargement attestant de la réalisation sera délivrée à l'employeur.

Un **CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite**

en Sécurité) sera délivré par l'organisme testeur

au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la

formation et **satisfait aux tests** théoriques et

pratiques.

Code RS catégorie 1 : RS6937

Code RS catégorie 2 : RS6938

Certificateur INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE